



## **Rapport financier de l'année 2017**

Mesdames, Messieurs, et amis du Comité territorial de Côte d'azur de rugby,

Les dirigeants de votre association vous présentent ses comptes pour l'exercice 2017, conformément à l'article 6 des statuts.

Votre association a clôturé le 30 juin 2017 les comptes de son exercice comptable, dont la durée est de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite « d'engagement », et que le bilan qui est produit, a été contrôlé par le commissaire aux comptes.

Le présent rapport évoque successivement :

- **Le résultat :**
  - Le CTCAZ a réalisé un résultat bénéficiaire de : 17 480,13€, en augmentation de celui de 2016 ;
  - Les charges ont représenté la somme de : 964 567,24€, dont 97% sont dites « d'exploitation », et 3% sont des charges exceptionnelles et financières ;
  - Les produits ont représenté la somme de : 982 047,37€, dont 89% sont dits « d'exploitation », et 11% sont des produits exceptionnels et financiers.
- **Les comptes de bilan :**
  - Ils représentent la somme de : 2 061 397,91€
  - Le total d'actif représente les sommes de : 1 497 186,56€ d'actif immobilisé et 564 211,35€ d'actif circulant.
  - Le total du passif représente les sommes de : 1 462 209,68€ de fonds associatifs et 599 188,23€ de dettes.
- **L'affectation du résultat :**
  - Nous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2017 en « report à nouveau »
- **La valorisation des contributions volontaires :**
  - L'exercice 2017 a permis de dégager : 8 993€ de mise à disposition gratuite de biens et 356 947€ de personnel bénévole.

Tous les documents comptables sont mis à votre disposition dès le début de l'assemblée générale financière.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes.

Fait au Pradet le 9 décembre 2017.